



N° d'épreuve FFM -----

Moto-Club -----

N° d'affiliation -----

Date -----

Lieu -----

Organisateur technique -----

E-mail -----

Téléphone -----

AVENANT MODIFICATIF

REGLEMENT PARTICULIER

Le règlement particulier de l'épreuve précédemment validé, est modifié par les dispositions ci-dessous :

VISA DU MOTO-CLUB

DATE :

VISA DE LA LIGUE

DATE :

VISA DE LA FFM

DATE :
NUMÉRO :